Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 619

Artikel: Les déléguées des "Frauenzentralen" à Herzogenbuchsee : (suite de la

1re page)

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264562

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IN MEMORIAM

Lucienne Florentin

Les milieux artistiques et littéraires genevois viennent de faire une grande perte par le décès prématuré de cette femme remarquablement douée, dont l'intelligence prompte et lucide, la culture étonnamment diverse et étendue, le sens culture étonnamment diverse et étendue, le sens artistique très vif et très personnel faisaient une individualité intéressante, entière certes, parfois irréductible dans ses jugements — ce qui lui valut de malheureuses inimitiés — mais fidèle dans ses amitiés, clairvoyante dans ses opinions, et largement ouverte à tous les grands courants de la pensée et à toutes les souffrances de l'huraité. Citique attique de La Suisse mendant de la pensec et à toutes les sourrrances de l'im-manité. Critique artistique de La Suissa pendant plus de trente ans, elle apporta à cette tâche difficile, non seulement une connaissance tech-nique de ce dont elle parlait, malheureusement rare chez un trop grand nombre de ses confrères, mais aussi sa conscience professionnelle et son talent d'écrivain, qui portait la marque indélébile de la proche souche française dont elle sortait: d'étroites relations familiales ne la liaient-elles pas à la romancière Marcelle Tinayre? Et à côté de ses chroniques d'art, dont l'admirable continuité constitue un document précieux, elle a publié plusieurs ouvrages fort appréciés sur Léo pold Robert, le peintre François Barraud, et l'artiste japonais Oguiss.
« ...Florentin n'est pas féministe »... entendait-on

dire parfois avec regret dans certains groupe-ments féminins de notre ville. Jugement exagéré, et par là même inexact. Je ne crois pas, il est et par là même inexact. Je ne crois pas, il est vrai, qu'elle eût mis beaucoup d'enthousiasme à revendiquer le droit de vote, pratiquant un cer-tain scepticisme — qui provenait sans doute d'ex-périences contristantes — à l'égard du suffrage universel, mais je ne crois pas davantage qu'elle umversel, mais je ne crois pas davantage qu'eile s'y fiti jamais opposée, du moment qu'elle aurait vu que d'autres femmes y tenaient, en pleine sincérité et conviction, et du moment aussi qu'on lui aurait démontré que l'exercice du suffrage féminin pouvait améliorer la situation de la femme et de l'enfant. Car elle, qui pouvait dénoncer si impitoyablement ce qu'elle estimait être des erreurs artistiques, avait le cœur chaud et généreusement ouvert à toutes les misères: la première, elle vinit à moi, lorsque l'idée s'était premiere, elle vint a moi, lorsque l'idee s'etait fait jour de créer à Genève ce «Foyer d'Accueil pour prostituées majeures» inspiré par l'«Abri dauphinois» de Grenoble, et nous passâmes des moments que je n'oublierai pas à évoquer ensemble la misère, morale autant que matérielle, de tant de femmes, dont sa carrière de journaliste le femmes, de company de féverats. Chargée lui fournissait des exemples fréquents. Chargée lui fournissait des exemples frequents. Chargee durant toute une période de rédiger pour son journal des reportages sur des œuvres philanthropiques et sociales, elle s'adressa souvent pour se renseigner à nos groupements féminins, et nous lui devons de ce fait de beaux articles d'une documentation sûre et d'une inspiration compréhensive, qui ont certainement beaucoup fait pour gagner aux unes ou aux autres de nos initiatives et de nos réalisations la sympathie de son public étendu de lectrices.

C'est donc avec autant de reconnaissance que d'admiration que, déplorant ce départ prématuré, nous nous inclinons, au nom de notre journal et de ses abonnés, devant cette tombe, disant à la famille comme à tous les amis de Lucienne Florentin combien nous comprenons et partageons leur tristesse.

La mort de Rosa Manus

C'est avec le plus profond chagrin que nous Cest avec le puis profona entigrit que nous annonçons à toutes celles parmi nos lectrices qui l'ont connue la mort, survenue le 29 mai dernier, de notre amie. Rosa Manus, décédée des suites d'une maladie des reins, dans la lointaine localité où elle avait été transportée, en septembre dernier. Aucun autre détail ne

nous est parvenu, ce qui fait peser l'ombre du cauchemar sur ses derniers jours. Nos lecteurs comprendront pourquoi, vu les circonstances et la situation de sa famille, nous devons nous abstenir de rappeler ici ce que fut sa personnalité et sa vie; et ils sauront que, sous ce silence, se cache la douteur très vive de toutes celles pour lesquelles un vide irré-parable vient de se creuser.

E. GD.



Les femmes dans les ministères

Mlle Nicole Martin a été appelée au poste de chef du secrétariat particulier de M. Leroy-Laru-die, secrétaire d'Etat de l'agriculture et du ravi-taillement en France.

Un bel exemple d'énergie.

C'est celui donné par Mlle Ella Wegmüller, à Berne, une sténo-dactylographe aveugle, qui possède trois langues et qui a réussi brillamment le dernier concours de l'Association des sténographes. MlleWegmüller a été engagée par une maison de commerce bernoise où son travail et ses brillantes capacités sont fort appréciées.

Femmes juges au Tribunal de l'Enfance ...à Lucerne

Sept femmes, dont les candidatures étaient pré-sentées par la Ligue des femmes catholiques, la Société d'Utilité publique des femmes suisses et la Ligue des Intérêts féminins, ont été élues com-me juges assesseurs au Tribunal pénal de l'En-fance.

...et dans le Tessin

...et dans le Tessin

Mme F. Volonteri nous communique que, lors de la séance constitutive du « Patronat Pénal » (il paraît que c'est le nom que portera dans ce canton la Chambre pénale de l'Enfance), il a été procédé, pour les différents districts, à des nomiations soigneusement préparées et faites en pleine connaissance des besoins de cette tâche. Nous relevons dans cette liste les noms de six femmes: Mme Sofia Weissenbach (Lugano), Mme C. Cioci (Mendrisio), Mme Felicina Colombo (Belliaroo), Mme le Dr. Ghiggia (Tenero, district de Vallemaggia), Mme Casella-Bianchetti (Locarno), et Mme Pedrina Silvio (Airolo).

L'idée marche...

Les déléguées des "Frauenzentralen" à Herzogenbuchsee

(Suite de la 1rc page.)

Il était naturel que, dans pareil cadre, les préoccupations d'ordre social fussent mises au premier plan de cette rencontre des déléguées de nos Frauenzentralen: aussi, tant le secrétariat de celle de Zurich, qui fonctionne comme «Vorort», que Mile Rosa Neuenschwander, présidente de la Fédération de Sociétés féminines bernoises, et dans le «diocése» de Jauguelle on gueltus contravaires. Sociétés féminines bernoises, et dans le «dio-cèse» de laquelle en quelque sorte nous sié-gions, avaient-ils proposé de dresser une sorte de programme indicatif des activités sociales auxquelles peuvent s'attacher les Centrales. Programme immense, forcément, et qui n'a rien d'exclusivement féminin, mais dans la réalisation duquel, ainsi que le fit remarquer Mlle Neuenschwander, les hommes ignorent trop souvent l'opinion et l'activité des fem-mes! et programme aussi dont les événements actuels hâteront peut-être aussi l'application, la guerre ayant déjà amené certains pays, la Grande-Bretagre notamment, à réaliser des

actuels hâteront peut-être aussi l'application, la guerre ayant déjà amené certains pays, la Grande-Bretagne notamment, à réaliser des réformes sociales que l'on aurait jugées inadmissibles en temps de paix.

Il est absolument impossible dans le cadre d'un article comme celui-ci d'entrer dans le détail de toutes les propositions excellentes et de tous les commentaires intéressants que nous entendimes au cours de cette journée. En matière d'éducation, il fut recommandé de travailler à la diffusion de l'enseignement ménager, à la réalisation de ce fameux «Service civil féminin » (Heimatdienst) dont l'idée a déjà été discutée à une assemblée de l'Al-

Notes d'hygiène

L'alimentation et la santé des dents

Un dentiste, Petersen, de l'Institut dentaire de Copenhague, a poursuivi, de 1934 à 1938, des re-cherches sur la denture des Esquimaux habitant les régions est et ouest du Groenland. Il est arrivé, après une série d'enquêtes de longue haleine, à montrer qu'à l'est du Groenland le pour centage de la carie atteignait 0,3 %, tandis qu'à Angmagsalik, station côtière et port depuis 1894, ce chiffre s'élevait à 4,3 %. A l'Ouest groenlandais, la différence est encore plus frappante puisque les pourcentages sont de 3,4 % auprès des tribus sans contact fréquent avec la « civilisation » et de 22,1 % à Julianahaab, station connue, où l'alimentation est constituée par des aliments puri-

Aux Iles Hébrides (Ecosse), montagneuses et peu fertiles. W. A. Price, un savant dentiste d'Ou-tre-Atlantique, a étudié avec soin les caries dentaires en relation avec la nourriture. Il a trouvé dans l'île de Skye où la population est restée fi-dèle à la nourriture de ses ancêtres, frugale mais saine, 0,7 % de carie, tandis qu'à Bardsey où les aliments purifiés ont pénétré largement, le taux des caries est de 27, 6 %. Mieux encore, les îles Harris ,soumises à l'étude méthodique de Price, ont montré dans la région portuaire que le 32,4 % de la population est affligée de carie, tandis qu'à l'intérieur des terres, le 1 % est un maximum. Et ceci pour la simple raison que les aliments purifiés, le pain blanc, les sucreries en grande abondance, les douceurs en excès sont

derniers siècles essentiellement, car, ainsi que nous l'écrit Mlle Thérèse Pittard, l'une des

largement répandues dans le port et ses environs, mais ne pénètrent point parmi la popula-tion retirée et dont la vie pastorale n'est pas encore altérée par le progrès.

Cependant, le cas de Tristan da Cunha avec ses 163 habitants, groupe d'îles bien connues au Sud-Ouest du Cap de Bonne Espérance, est encore plus démonstratif parce qu'il permet de suivre la marche du «progrès» et les résultats de son intrusion. En 1932, le 19 mars, un journal médical anglais rapportait sur une étude faite dans cette île où il était question d'un pourcentage de carie égal à 1,8 $_{\rm 00}$, puisque sur 4060 dents examinées, 74 seulement étaient malades. Cinq ans plus tard, deux médecins reprenant la même étude sur la population constatèrent, non sans surprise, que la parador consumertat, non sans suprise, que acarie atteignait un pourcentage de 50 % chez les mêmes sujets. C'est que, durant ce laps de temps de cinq ans, les visites des navires étaient devenues plus fréquentes, bien qu'ils n'aient souvent fait que toucher terre et repartir, ap-apportant avec eux la farine blutée, des sucreries, tout ce qui est si bien défini, en langue de Gœthe, « Weissmehlprodukte ». Ces produits s'étaient substitués peu aux pommes de terre, au lait, qui apportaient, eux, des doses suffisantes de sels minéraux et de vitamines absentes des aliments purifiés.

Les même constatations ont été faites par A. W. Price, chez les Indiens et diverses tribus habitant au Canada. A Mc Dames, station connue, l'auteur n'a trouvé auprès de la tribu indienne au-cune dent carriée sur 2004 dents au total. Seule une famille nourrie de façon moderne présenta

le 24,7 % de carie dentaire. Partout ailleurs où la nourriture est complète, c'est-à-dire non privée de vitamines et de sels minéraux, les affections denvitamines et de sels minéraux, les affections den-taires sont l'exception, malgré la frugalité des repas qui n'ont rien de commun avec les menus courants de la période d'avant-guerre que nous avons vécue. En Polynésie, Price a diagnostiqué chez les natifs le 100 % d'immunité, tant qu'ils rejetaient comme nulle et non avenue l'alimenta-tion de la race blanche. Par contre, dès qu'ils se laissaient, subjurge par les coff des aliments se laissaient subjuger par le goût des aliments purifiés, le pourcentage des dents cariées s'élevait rapidement.

H, Mellanby a publié dans le numéro 11 de 1940 du *Dental Record* une étude sur des tribus laponnes, apportant ainsi une contribution toute récente à l'étude des effets de l'alimentation morecente à l'étude des effets de l'alimentation mo-derne sur des collectivités à vie naturelle. Après avoir examiné plusieurs milliers de dents d'en-fants âgés de 2 à 14 ans, l'auteur a calculé que le 44 % des dents permanentes et le 55 % des dents temporaires étaient atteintes de carie, alors qu'auparavant, les études faites avaient montré que ces populations étaient réfractaires à cette affection. Cette étude concorde pleinement avec les autres observations faites sur des groupes d'individus placés dans des conditions rentes. Selon divers savants, ces constation d'individus places dans des conditions diffé-rentes. Selon divers savants, ces constations cons-tituent un pas explicatif extrêmement net des causes de la carie dentaire et nous réconcilie-ront peut-être en partie avec le rationnement qui vise essentiellement les aliments les moins favo-rables à la santé. Voilà de quoi nous tranquilliser.

"Notre" Bi-millénaire

... Car si la ville où se rédige et se publie notre journal célèbre cette année l'anniversaire de la date lointaine à laquelle son nom parut pour la première fois dans l'histoire, les femmes ne sont-elles pas intéressées à ce ju-bilé tout autant que les hommes? et sans elles, comment Genève aurait-elle, tout au long de vingt siècles, assuré la continuité de son exis-tence?... C'est pourquoi nous avons tenu à marquer nous aussi notre participation à ce jubilé, et ceci d'autant plus qu'il nous paraît que nombre des publications éditées à cette ocque nomere aes publications éditées à cette oc-casion, et qui consacrent des chapitres détaillés à chacun des aspects de notre histoire, ont tant soit peu oublié d'en réserver un aux fem-mes genevoises...?

tant soit peu oublié d'en réserver un aux fem-mes genevoises...1

Nous n'avons certes pas la prétention de combler à nous seules cette lacune, car cette tâche dépasserait nos possibilités, et risque-rait aussi de nous détourner de notre but essentiel, qui est de préparer les femmes pour l'avenir bien davantage que de nous plonger dans le passé. Mais, d'autre part, nous tenions à évoquer quelques figures de femmes genevoises au cours des siècles — de ces

nous tecrit Mile Therese Pillard, tune des spécialistes les plus averties de l'histoire de la femme à Genève, « avant la Réforme, et même sans remonter aux préhistoriques ou aux Allobroges, les documents officiels sont si parcimonieux à l'endroit des femmes à parcimonieux à l'endroit des femmes — à moins que ce soit pour narrer des condam-nations pour adultère ou sorcellerie! qu'il est malaisé de dire beaucoup de choses de nos Genevoises!» Il en est d'ailleurs ainsi par-tout dans les régimes de villes franches et de petite bourgeoisie industrieuse, alors que dans les cours princières on les chiteaux de la ae peute vourgeoisie industrieuse, alors que dans les cours princières ou les châteaux de la noblesse s'étalaient le luxe et la célébrité des noblesse s'étalaient le luxe et la célébrité des grandes dames : pouvons-nous le regetter quand nous savons que c'était dans cette étude patiente d'un passé laborieux et simple qu'un grand historien voyait « les assises éternelles de l'histoire d'une nation ...?

Nous remevcions bien vivement ici nos quatre collaboratrices qui veulent bien évo-quer pour nous, au cours de nos prochains numéros, la physionomic de quelques femmes des quatre devniers siècles avant le nôtre.

I. Femmes du XVIº siècle

... Vers la fin du mois d'août de l'année 1535, les sœurs de Ste-Claire, ne pouvant adopter les idées nouvelles qui devaient trans-former Genève, obtinrent des syndics la per-mission de quitter la ville. Vêtues de leurs habits de « drap cordé » et de leurs manteaux « d'étoffe rude et grossière », elles sortirent

de leur couvent, à la pointe du jour, et n'y revinrent jamais. La plus jeune d'entre elles, Jeanne de Jussie, l'écrivaine, raconta leur « douloureuse départie ». Cette charge d'écrivaine que ses compagnes ne pouvaient, sans doute, remplir, consistait à rédiger les suppliques, les requêtes ou les demandes d'aumônes; sa signature répondait pour toute la communauté.

communaute.
D'une famille noble du mandement de
Jussy-l'Evèque, notre clarisse genevoise fut
écolière dans l'une des petites écoles privées
de la ville, où elle acquit la formation intel-lectuelle qui la désigna aux fonctions de secré-taire du couvent. « J'ai été votre « escollière »

taire du couvent. «J'ai été voire «escollière» dit-elle aux syndics qui désiraient, quelques jours avant le départ des religieuses, s'entre-tenir avec celles qui avaient été à l'école. Jeanne de Jussie était la cadette de quatre frères et d'une sœur, Madeleine, dont on ne sait rien. «Renonçant, écrit-elle, à toutes choses mondaines pour servir à Dieu» — ou bien, y fut-elle obligée par la misère domestique dans laquelle sa famille était tombée ? elle entra, jeune encore, au monastère du tque dans laquelle sa famille était tombée ? elle entra, jeune encore, au monastère du Bourg de Four, seul couvent de femmes à Genève. L'historien gehevois, Alb. Rilliet, en déduit qu'elle arrivait à la quarantaine lorsqu'elle acheva son : Levain du calvinisme ou Histoire mémorable du commencement de l'hérésie à Genève, monument précieux pour la counaissance des événements au précédèrent reste a Geneve, monument precieux pour la connaissance des événements qui précédèrent la Réforme. Dans cette description pittores-que, non dépourvue de partialité et de véhé-mence, Jeanne de Jussie, que l'on peut appe-ler notre première femme de lettres, dépeint

ces jours de « desplaisir ». Son indignation ces jours de « despiaisir ». Son indignation de témoin immédiat et consterné justifie l'emploi de certaines épithètes, et il faut être charitable à la plume violente de l'*écrivaines qui fait usage du verbe de son époque pour exprimer l'état de son cœur et son dépit. La conduite du récit, le style personnel et vivant de cet ouvrage en fait une œuvre marquante tout à l'avaguage de l'auteur l'éminin.

de cet ouvrage en fait une œuvre marquante tout à l'avantage de l'auteur féminin.

Les religieuses de Ste-Claire s'établirent dans un monastère d'Anneey où Jeanne de Jussie, devenue abbesse, y mourut fort âgée. Il y avait, alors, nombre d'années que, donnant la main à Guillaume de Villette, sa tante, l'écrivaine et les vingt-quatre sœurs de la période genevoise du couvent, passèrent à cinq heures du matin, « avant la presse des gens ». la porte St-Antoine, accompagnées des syndics et d'archers jusqu'au Pont-d'Arve, limite des franchises où l'on prit congé.

Contemporaine de Jeanne de Jussie, Marie Dentière, originaire de Tournay, ex-abbesse augustine d'un couvent de sa ville natale, se convertit à la Réforme. Devenue la femme de Si-

gustine d'un couvent de sa ville natale, se convertit à la Réforme. Devenue la femme de Si-mon Robet, ancien ecclésiastique réfugié à Strasbourg, ils séjournèrent dans cette ville pendant sept ans. Veuve en 1533, elle épousa Antoine Froment. Le réformateur revint à Genève d'où il avait dù s'enfuir à la suite de son prèche au Molard. En 1537, les Bernois le nomment diacre à Thonon, ministère qui devait être d'un maigre profit, car l'évangéliste du Molard combina la prédication de l'Evangile avec un petit commerce d'épicerie ét s'occupa de diverses spéculations. Ne s'accordant guère avec ses collègues, il abandonna

¹ Nous regrettons beaucoup notamment que la revue Suisse contemporaine, qui fait par ailleurs preuve d'une inspiration progressiste et large, n'ait pas un mot pour l'apport des femmes à la vie de la cité dans l'excellente série de chapitres que, dans son numéro de mai-juin 1942, elle consacre à Genève. Si les meilleurs en sont là, qu'attendre des autres? . . .

liance, et qui a déjà vu un début d'applica-tion dans le canton de Berne; et encore, et nous y applaudissons des deux mains, à l'édu-cation de l'homme pour ses tâches paternelnous y applaudissons des deux mains, a l'edu-cation de l'homme pour ses tàches paternel-les et familiales, éducation qui devrait déjà commencer à l'école et être continuée à l'école de recrues. Puis un échange de vues intéres-sant s'engagea à la suite d'une causerie de Mme Schwarz-Gagg (Berne), qui toucha aux allocations familiales, à l'assurance-maternité et à la consultation pour femmes enceintes selon le modèle de Zurich. Dans le domaine professionnel ensuite, Mlle Neuenschwander demanda la reconnaissance du travail ménager comme une profession, la protection légale de la profession de garde-malades, l'inclusion des carrières sociales dans les métiers relevant carrières sociales dans les métiers relevant de la loi fédérale sur la formation professionnelle, la création d'occasions de travail pour les femmes comme pour les hommes, notamment par de nouvelles industries pour lesquelles nous étions jusqu'à présent tributaires de l'étranger (industrie du corset, par exempiel), l'étude de l'angoissant problème du
travail pour femmes de plus de trente ans,
que l'on refuse souvent d'engager afin de
pouvoir paver de plus bas salaires à des jeunettes, le développement ou la création de
l'assurance phômes et de l'assurance vioillesnettes, le développement ou la création de l'assurance-chômage et de l'assurance-vieilles-se... Et enfin, en matière sociale, la revision

des systèmes fiscaux actuels, qui frappent si lourdement les petits rentiers et les refraités, l'élévation du taux des salaires féminins, l'ap-plication de la loi fédérale sur le travail à domicile, et la lutte contre la vente à tempéra-

ment... Rassurez-vous lectrices: nos Centrales ne vont pas s'atteler à la fois à toutes ces in-nombrables tâches, dont la longue énuméra-tion donne le vertige! Certaines d'ailleurs, échappent à leurs compétences, étant d'ordre échappent à leurs compétences, étant d'ordre fédéral, et. pour celles-là, il fut décidé de demander à l'Alliance de Sociétés féminines de s'en occuper, alors que d'autres concernent surtout l'Office suisse des Professions féminies. De plus, il est bien évident que, parmi celles qui peuvent être résolues sur terrain cantonal un choix aussi est nécessaire suivant les circonstances locales, les possibilités de travail des Centrales, qui ont encore d'autres besognes à accomplir, choix que l'on pourrait baser, suivant une judicieuse recommandation baser, suivant une judicieuse recommandation envoyée par Mme Leuch, sur les mesures qui préviennent un mal davantage que sur celles qui en guérissent. Nous regrettons vivement de ne pouvoir non plus mentionner ici les renseignements et les explications qui furent fournis au cours de la discussion par les unes ou les autres des déléguées sur les progrès accomplis et les créations effectuées dans

leurs cantons respectifs, et qui font toujours de ces rencontres des occasions si précieuses et profitables d'échanges de vues. Mais il faut borner.

Disons enfin que la première matinée avait été consacrée à entendre des indications don-nées par les Centrale (dont douze sur quinze étaient représentées: nous, les Romandes, nées par les Centrale étaient représentées : étaient représentées: nous, les Romandes, avons spécialement regretté l'absence de celle de Neuchâtel (pourtant bien proche d'Her-zogenbuchsee) sur différents points de leur activité durant cette dernière année. Et le samedi après-midi, plus de deux heures furent employées à parler cerises, c'est-à-dire à dis-cuter les conclusions d'un représentant de la curer les concusions d'un representant de la Régie fédérale des alcools, qui nous exhorta à faire le possible et l'impossible pour utiliser ce fruit, dont on prévoit une belle récolte, de toutes façons autres qu'en le livrant à l'alam-bic. De la nécessité de quoi nous sommes toutes persuadées.

Sont-elles muettes ?...

Parmi toutes les manifestations d'ordre divers qui gravitent autour du « bimillénaire » genevois, la presse quotidienne a annoncé celle de l'organisation d'un « Musée de la parole ». de l'organisation d'un « Musée de la parole». Ceci au moyen de disques de gramophone, qui reproduiront les discours et conserveront pour les générations futures l'éloquence de nos concitoyens les plus marquants.

Pourquoi pas? Une de nos Sociétés suffragises sœurs, a Lique pour le droit des femmes, n'avait-elle pas fait enregistrer, il y a peu d'années de cela, l'un des vibrants discours de l'incompanyable portirée que fut Maria

peu d'années de ceta, t'un des vibrants dis-cours de l'incomparable oratrice que fut Maria Vérone, et ne s'en servait-elle pas dans bien des rencontres et séances de propagande à tra-vers la France, lorsqu'il était impossible à la célèbre avocate parisienne d'être présente elle-même en chair et en os?

Ce n'est donc nullement l'idée même de ce Ce n'est donc nullement t'idee meme de ce « Musée de la parole » qui nous a fait possy un point d'interrogation en tête de cette mo-deste note, mais bien la curiosité un peu scep-tique que nous éprouvons quant au choix des orateurs... Car, si les organisateurs suivent rateurs... Car, si les organisateurs suivent le même chemin que tous ceux qui, jusqu'à présent, ont célébré le « bimillénaire », il y a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent que nos arrière-descendants se représentent que les Genevoises de l'an de grâce 1942 étaient tota-lement, mais là totalement, dépourvues de la faculté de s'exprimer!...



Correspondance

Erreur ne fait pas compte

Lausanne, le 22 juin 1942.

Je dois des excuses aux lecteurs du Mouvement Féministe, qui ont sans doute constaté que j'avais oublié, dans les résultats des votations pour les

prudes-femmes vaudoises, de parler d'Yverdon. Au Conseil des Prud'hommes de cette ville ont été nommées quatre femmes: Mames Jeanne Kohler, coiffeuse, Jeanne-Adrienne Baillods, employée de commerce, Clotilde Perreten, ouvrière de fabrique. et Lina Ulrich, couturière, ce qui porte à 26 le nombre des élues pour le canton de Vaud. De plus, les six Veveysannes ne sont pas uniquement des ouvrières; il y a quatre patronnes et deux ouvrières (Mmes Gilberte Saillen et Aline Brirond)



Les Expositions

Une exposition de souvenirs chênois

A l'occasion du bimillénaire de Genève, voici une exposition régionale qui ne manque pas de ce charme subtil des vieilles choses et qui regorge de souvenirs.

C'est le groupe féminin chênois d'Education

nationale auquel en revient l'idée, et qui s'est mis avec ardeur à la cueillette des témoins de l'histoire locale des « trois Chêne ». L'inauguration a' eu lieu dans la Salle commu-

nale de Chêne-Bougeries, le 18 juin, par une allocation de bienvenue de la présidente, Mmc Ch. Gautier-Pictet, et une consécration officielle par un Chênois de naissance, M. Perréard, président du Conseil d'Etat, les maires des trois communes faisant partie du Comité de patronage.

Une vue d'ensemble était impossible; aussi chacune des communes a-t-elle son stand particu-lier auquel il convient d'ajouter celui de l'église de Chêne-Bourg, qui expose, entre autres, une très belle chasuble offerte par un comte de Sa-voie, et dont on pourrait croire qu'elle est neuve. D'autres vêtements sacerdotaux, un crucifix, des étains, des documents écrits - provenant en partie de l'église de Thônex — complètent ces té-moins du Chêne catholique. Le temple, pour sa part, est représenté, parmi maints souvenirs, par une grande bible richement illustrées en deux volumes.

Il faudrait un long article pour rendre compte avec quelques détails de cette profusion d'objets divers, portraits, paysages, manuscrits, meubles, porcelaines, bibelots, évoquant les hommes qui ont particulièrement fait honneur à leur commune, les anciens et vastes domaines, les vieilles demeu-

Beaucoup de goût çà et là, et même de l'imprévu, telle cette jolie femme à la tête de cire sous son chapeau cabriolet et vêtue d'une robe authentique de l'époque, gris argent et solument ravissante. M





Amélie MOSER-MOSER 1839 - 1925

Cliché "Zum Kreuz"

la carrière ecclésiastique et devint, après la mort de sa femme (1548) le secrétaire de Bonivard. On peut déduire de ce moment du réformateur que son épouse l'accompagnait dans cette vie singulière qui laissa, dans la ville du Chablais, une réputation équivoque. « Froment est le premier qui, à la suite de sa femme, a dégénéré en ivraie», écrivait Farel à Calvin en 1540.

Farel à Calvin en 1540.

Marie Dentière, qu'un historien décrit ambitieuse, intrigante, intéressée, mais plus cultivée que son mari qu'elle dominait, est l'auteur, entre autres écrits, de La guerre et délivrance de Genève.... Cette brochure, imprimée en 1539 par Girard, originaire de Suze, est dédiée: A tres chrestienne princesse Marg. de France, Royne de Navarre, Duchesse d'Alencon et de Bery y; M. D. désire salut et augmentation de grâce par Jésus Christ.

Un biographe de Marie Dentière assure qu'elle n'était pas écrivain ; que La guerre et délivrance est de la plume de Froment qui l'attribue à sa femme ; ailleurs, cependant, on lui accorde, sans réticence, la paternité de cet

lui accorde, sans réticence, la paternité de cet ouvrage, moins connu que celui de Jeanne de Jussie. Si l'ancienne augustine se vantai « d'ètre parvenue à la vraie lumière de vérité » a d'êre parvenue à la vraie lumière de vérité, , sa sœur en lettres, obéissant à un sentiment contraire. l'accusait de son ardeur à persécuter, de ses traits acérés — ou de cette langue aigué, disait Calvin — les religieuses du Bourg de Four ses anciennes coreligionnaires. Marie Dentière ou d'Ennetieres avait eu de Froment, une 'fille, Judith qui épousa un Genevois, Claude de Chateauneuf.

Dans un autre domaine que l'on peut

appeler le domaine patriotique, une femme que les manuels d'histoire laissent ignorée, et qui cependant, joua un rôle de toute im-portance, doit être mise en scène : c'est Franporlance, doit être mise en scène; c'est Fran-coise, fille du syndic Amblard Corne et fem-me d'Ami Girard, trésorier de la ville, puis syndic et défenseur des libertés genevoises. Il avait dù s'enfuir, menacé qu'il était par le duc de Savoie et ses partisans. Avant de partir il avait caché, dans un coffre dont il confia la clef à sa femme, le sceau de la communauté. Bientôt, les syndics, envoyés du vidonne, vinrent réclamer le sceau. Françoise, empressée, le chercha partout... et le Conempressée, le chercha partout... et le Con-seil ne reçut qu'une déconvenue. Le sceau! enjeu de l'avenir de la cité! Ainsi la femme du trésorier avait empêché qu'on en usât au dommage de la ville. Nal doute que cette aventure aussi courte que grave n'ouvrirait, toutes grandes, à Françoise Girard. les portes

toutes grandes, à Françoise Girard, les portes d'un panthéon féminin genevois.

Et les deux héroînes de l'Escalade! Elles nous sont familières. Chacun sait que Dame Royaume tua un soldat ennemi. Levée à l'aube— c'était l'habitude; les conseillers siégeaient à quatre heures du matin— elle entendit le tumulte, saisit une marmite— ou mieux, un pot d'étain— de l'atelier de son mari et le lança par la fenètre. C'est ainsi que la représente une composition iconographique de la fin du XVIIme siècle : mais son que la représente une composition iconogra-phique de la fin du XVIIme siècle ; mais son exploit n'est révélé qu'en 1620 dans un cou-plet du Cé què l'aino. Catherine Cheynel avait épousé, à Lyon, Pierre Royaume qui reçut la bourgeoisie genevoise en 1598, De leurs quatorze enfants, huit continuèrent la des-

cendance, qui s'est perpétuée dans plusieurs familles de Genève.

Dame Piaget, voisine de quartier, demeure, elle aussi, dans l'histoire. Elle habitait entre les portes de la Monnaie et de la Corraterie. La Bibliothèque publique possède son image. On lit au bas du médaillon: Honorable Dame plinn Piaget page Roud leggelle, en les puit Julien Piaget, née Baud, laquelle, en la du douze décembre, lorsque l'ennemi eut du douse décembre, lorsque l'ennemi eut fait sauter la porte de sa maison, (act. Corraterie no 11) barricada sa chambre avec un bahut si lourd que, le lendemain, trois hommes purent à peine le déplacer. Que ce portrait soit traditionnel ou authentique, Dame Piaget est du nombre des femmes qui marquèrent dans l'histoire genevoise. Elle eut la présence d'esprit — un auteur lui rend cet hommage — de jeter dans la rue la clef de la porte qui ouvrait sur un passage conduisant à l'étable où s'était réfugié l'ennemi « déchassé » par le «brave Cabriol», enseigne du quartier. La maison de Piaget, riche marchand, conseiller, créancier de la seigneurerie lors de la La maison de Piaget, riche marchand, conseil-ler, créancier de la seigneurerie lors de la guerre de 1589 avec le duc de Savoie, était sise à la Place Notre-Dame (de la Monnaie), charmante petite maison gothique semblale) à celles qui existent encore dispersées dans la ville. C'est dans ces maisons étrolites et pro-fondes, exhaussées lors de la démolition des faubourg et à l'époque des Refuges, que s'écoulait la vie quotidienne des femmes que nous évoquons ici. Vie intérieure et modeste, car les mœurs étaient simples et familiales. Dans la cuisine qui servait de chambre à man-Dans la cuisine qui servait de chambre à man-ger, on dinait à onze heures et l'on soupait à six heures. Les domestiques prenaient leurs

repas à la table des maîtres. On se levait à l'aube à l'exemple du Conseil. Le travail ménager était aussi l'apanage de la Genevoise nager etait aussi Lapanage de la Genevoise aisée. Qu'elle soit fille et femme de syndic comme l'était Françoise Girard, femme de riche marchand ou de fabricant, telles nos deux héroïnes de l'Escalade, elles s'occupaient de leur lessive, se prétaient aux besognes pénibles, par exemple nettoyer, à l'extérieur, les nibles, par exemple nettoyer, à l'extérieur, les nombreux carreaux des fenêtres à croisillons. Les jours de fêtes, pour aller au temple, on sortait du lourd bahut le costume de bonne e sarge, de mygraine ou d'escarlate » ou celui, plus riche, agrémenté de toile d'or ou d'argent, de dentelle ou de fourrure, malgré la rigueur des lois somptuaires. Pour se rendre au prêche du pasteur de la Faye, le lendemain de l'Escalade, la mère Royaume (nous ignorons d'où et quand est parti ce terme péjorațif) dut, sans doute, ôter sa serrette, revêtir sa robe dominicale et se parer de la grande chaine d'or. L'on se demande — car les renseignements sur la vie de la femme au XVIme siècle sont, pour ainsi dire, exceptionnels —

seignements sur la vie de la femme au XVIme siècle sont, pour ainsi dire, exceptionnels — si l'obligation d'assister aux services religieux, plus nombreux et plus longs que ceux d'aujourd'hui, permettait cette joie modeste d'aller cueillir la fleur des champs!

Que dire du savoir des femmes marquantes de cette époque ? La ville offrait à leur instruction de petites écoles privées dont une était tenue, en 1536, par une Française. La qualité de l'enseignement que recevaient les écolières serait à l'honneur de ces institutions si le cas, remarquable, il est vrai, de la sœur clarisse, ancienne « escollère», pe paraissait si le cas, remarquable, il est vrai, de la sœur clarisse, ancienne « escollière », ne paraissait